PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE
GROUPE PLASTIVALOIRE

Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions

au 31 juillet 2026

Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions prévues par l'article L.223-8 II du code de commerce et l'article 222-12-5 du règlement général de l'Autorité

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre de droits de vote	
		Droit théorique (1)	Droit exerçable (2)
31/10/2025	22 125 600	31 255 107	31 155 312
30/11/2025	22 125 600	31 255 107	31 146 036
31/12/2025	22 125 600	32 367 900	32 274 833
31/01/2026	22 125 600	32 332 357	32 262 499
27/02/2026	22 125 600	32 321 461	32 233 522
31/03/2026	22 125 600	32 442 543	32 351 408
30/04/2026	22 125 600	32 421 290	32 323 906
29/05/2026	22 125 600	32 421 290	32 340 960
30/06/2026	22 125 600	32 422 990	32 331 548
31/07/2026	22 125 600	33 089 048	32 985 801

(1) Le nombre de droits de vote théoriques (ou droits de vote « bruts »), sert de base de calcul pour les franchissements de seuils. Conformément à l'article 223-11 du Règlement Général de l'AMF, ce nombre est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

(2) Le nombre de droits de vote exerçables (ou droits de vote « nets») est calculé en ne tenant pas compte des actions privées de droit de vote. Il est communiqué pour la bonne information du public, conformément à la recommandation de l'AMF du 17 juillet 2007.